

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER

Mention : Master Culture, civilisation, société (CCS)

Parcours: Tous parcours : APC, EPIC, MCCI, VNP, MISAC

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition de la Doyenne de la Faculté des Langues et Cultures Etrangères

En date du 28 novembre 2022

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accordant à Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2022-2023 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (<i>enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs</i>)
ROUSTEAU-CHAMBON Hélène	Professeure des Universités, Nantes Université

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
BOUSQUET Emmanuelle	Maître de Conférences, Nantes Université
KARGL Elisabeth	Maître de Conférences, Nantes Université
ROLLE Valérie	Maître de Conférences, Nantes Université
ALVAREZ-RUEDA Nidia	Maitresse de Conférences, Nantes Université
NAIL Sylvie	Professeure des Universités, Nantes Université
LAUGEE Thierry	Professeur des Universités, Nantes Université

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 28/11/2022

La Doyenne de la FLCE,
Le 28/11/2022

La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNAULT